

FDA002 – ACTUALITÉS DU DROIT DU TRAVAIL ET GRH (3 journées par an pour actualiser et sécuriser ses pratiques)



Public

Directeurs, Responsable RH, ou toute personne souhaitant actualiser ses connaissances en droit social

Prérequis

Connaissances et pratique du droit social

Durée

1 jour soit 7 heures ou cycle de 3 jours soit 21 heures

Lieu

Saint Herblain

Méthodes pédagogiques

Démarche pro-active d'échange, alternant les contenus et modalités :

La convivialité permet de faciliter l'acquisition des connaissances

- Approche théorique et pratique : études de cas, échanges d'expériences,

- Dossier pratique complet

- **Votre accès à notre plateforme de formation à distance :**



Retrouvez les QCM et questionnaires d'évaluation, les supports, des fiches outils, une base documentaire, un forum d'échanges et de travail collaboratif

Le rythme des réformes et plus généralement des évolutions du droit social requiert un important travail de veille pour sécuriser ses pratiques et prévenir les contentieux.

Les journées d'actualité juridique et sociale permettent aux cadres et dirigeants en charge de la Gestion des Ressources Humaines d'appréhender de manière opérationnelle et synthétique les nouveautés législatives, règlementaires, jurisprudentielles et conventionnelles en droit du travail et de la sécurité sociale.

OBJECTIFS

- ✓ Faire une **analyse pratique** des textes nouveaux et de la jurisprudence
- ✓ **Échanger, partager, approfondir** ses pratiques, ses expériences
- ✓ **Entretenir** et **développer** ses connaissances en droit social
- ✓ **Prévenir** les contentieux

PROGRAMME

Programme actualisé pour les sessions du 1^{er} trimestre 2020

Actualité législative et réglementaire

- ✗ Le retour sur la Loi PACTE : les décrets relatifs aux seuils d'effectif, les questions réponses concernant l'épargne salariale
- ✗ La prime en faveur du pouvoir d'achat issue de la Loi de financement de la sécurité sociale pour 2020
- ✗ Les mesures de la Loi d'orientation des mobilités applicables aux entreprises
- ✗ La Loi relative à l'engagement dans la vie locale : les droits et les obligations de l'employeur et du salarié à l'approche des élections municipales
- ✗ Les diverses mesures concernant le contrat de travail à durée déterminée (CDD d'usage, CDD multi remplacements)
- ✗ Le Code du travail numérique

Actualité jurisprudentielle : les arrêts marquants des trois derniers mois

- ✗ Le harcèlement moral : les illustrations jurisprudentielles et les actions à mettre en œuvre par l'employeur
- ✗ La surveillance des salariés (la vidéosurveillance, la messagerie instantanée) : les prérogatives de l'employeur
- ✗ La discrimination au travail : les exemples issus de la jurisprudence et les incidences indemnitaires de la discrimination
- ✗ Le contrat de travail à durée déterminée : les cas de recours et le formalisme
- ✗ La procédure disciplinaire : les situations visées, le déroulement de l'entretien préalable, la qualité pour mettre en œuvre la procédure de licenciement



- ✗ Les comportements fautifs du salarié : l'obligation de loyauté en cas d'erreur de l'employeur, les contours de la liberté d'expression
- ✗ La dénonciation volontaire et automatique des engagements unilatéraux : le formalisme, les obligations de l'employeur
- ✗ La négociation collective : le principe de loyauté et la validation des accords minoritaires par référendum
- ✗ La représentation du personnel : les désignations des représentants syndicaux et des membres des commissions, le changement de collègue en cours de cycle électoral, l'abus dans l'exercice du mandat, les modalités d'accès à la BDES, l'évaluation des compétences acquises en cours de mandat

Zoom : le télétravail

Les récentes réformes législatives ont significativement fait évoluer le cadre juridique du télétravail. Le dispositif est en outre porteur d'enjeux sociétaux majeurs (urbanisme, mobilité, environnement, articulation vie personnelle/vie professionnelle), mais est également source de questionnements (sécurisation juridique, prévention des risques professionnels, sécurité des données, management, contrôle de la durée et de la charge de travail), tant du côté des employeurs que des salariés.

Le zoom permettra d'échanger sur les enjeux du télétravail et de présenter le cadre juridique ainsi que la formalisation du télétravail.

LES + DE LA FORMATION

- ✗ Participer au cycle des 3 journées par an permet une veille complète et une dynamique collective par l'interaction et l'échange de bonnes pratiques
- ✗ A partir du questionnaire de recueil des attentes, chaque stagiaire valide les thèmes qui les intéressent et mentionne la convention collective applicable à leur entreprise pour une veille plus ciblée
- ✗ Études des situations contextualisées. L'animation et les questions/réponses sont orientées « solutions » et ouverture à de nouvelles pratiques
- ✗ Remise d'un dossier pratique complet à la fin de chaque séance

Modalités de suivi et d'évaluation

- **EVALUATION PREALABLE A LA FORMATION** : recueil des attentes adressé, en amont, aux participants avec intégration de leurs questions particulières
- **EVALUATION ET APPRECIATION A L'ISSUE DE LA FORMATION « A CHAUD »** :
 - Un QUIZ (en ligne) d'auto évaluation des connaissances acquises au cours de la formation.
 - Questionnaire d'appréciation